



Concours de poèmes EPL du Tarn-et-Garonne

« Printemps des Poètes » 2014

Règlement du concours



Article 1 : Objet du concours

L'EPLEFPA « Campus terre et vie » participe au « Printemps des Poètes » 2014 en organisant un concours de poèmes. Ce concours s'adresse aux classes de secondes générales du LEGTA de Montauban Capou et aux secondes professionnelles du LPA de Moissac.

Article 2 : Thème du concours

Le concours 2014 s'inscrit dans le cadre des deux manifestations « Dis-moi dix mots... à la folie » organisée par le Ministère de la Culture et le 16^{ème} Printemps des Poètes.

Le thème porte sur les mots en folie, le délire de mots.

Ce concours fait l'objet d'un projet déposé par l'EPL du Tarn-et Garonne auprès du Conseil Régional, abordant la poésie et ses prolongements artistiques. Dans ce cadre, d'autres actions seront prévues autour de l'écriture, le travail de la voix, les arts graphiques.

Article 3 : Prix à gagner

Les élèves concourent dans la même catégorie, deux prix distincts seront décernés : le prix **Créativité** récompensant la forme, le prix **Délire** récompensant l'humour.

Ils recevront un **recueil de poèmes** ou un **set d'écriture**.

Article 4 : Modalités de participation

- Chaque participant devra composer un poème, libre ou classique, à partir d'un mot choisi dans la liste proposée par l'opération « Dis-moi dix mots... à la folie ». Le poème sera dactylographié en police Comics, de taille de caractère 14 avec un titre évocateur écrit en gras et centré sur une page format A4, recto seulement.

Chaque candidat certifie être l'auteur du texte en le signant (nom, prénom, classe).

Le « copier-coller » est interdit et entraîne l'exclusion immédiate de l'élève au concours et activités associées.

Le poème sera remis aux enseignants de français qui le remettront aux documentalistes.

Les poèmes doivent être remis au plus tard le 04 Avril 2014 pour être anonymés et remis au jury.

Les participants à ce concours peuvent librement s'inscrire en ligne au concours international « Poésie en liberté » dans la catégorie Enseignement agricole (02 Janvier au 06 Avril 2014).

Article 5 : Sélection et résultat du concours

Le jury est constitué de trois élèves élus par chaque classe.

Il se réunira au cours d'une journée de regroupement au LEGTA de Montauban Capou durant laquelle des ateliers artistiques seront proposés par les enseignants à tous les participants.

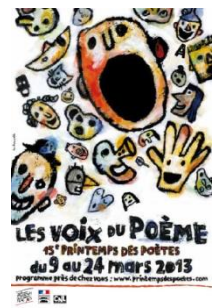
Article 6 : Droit d'auteur et droit d'image

Par leur participation au concours, les candidats acceptent la publication et l'affichage de leur poème sur tout support lors d'évènements divers : exposition en bibliothèque, journées portes ouvertes des lycées, site web de l'EPL et portails des CDI.



Concours de poèmes EPL du Tarn-et-Garonne

Printemps des poètes 2014



Modalités

Enseignants : Catherine Langlois, Isabelle Cadéot, Romain Fontan, Marie-José Bouteille, Nathalie Rigon, Christophe Squarcioni, François Owona, Lise Garola. Avec le concours de professeurs d'ESC et d'autres enseignants volontaires.

Classes concernées : 2ndes générales (LEGTA), 2ndes bacs professionnels (LPA) – 84 élèves

Dépenses : set d'écriture (20 euros), un livre sur la poésie (20 euros), trajet bus Montauban-Moissac, goûter, tee-shirts ou bandanas imprimés (250 à 500 euros selon le produit).

Chronologie

Janvier-Février-Mars : Découverte de la poésie et création

* Travail autour de la poésie (Printemps des poètes : ateliers d'écriture en partenariat avec les bibliothèques) en Français, animations au CDI.

* Ecriture des poèmes, ateliers artistiques

* Election du jury : deux candidats par classe

Semaine du 31 Mars- 04 Avril : Les élèves remettent leur poème à l'enseignant de français sous format numérique (libre office ou word).

Vendredi 04 Avril : Les enseignants de français remettent les poèmes corrigés aux documentalistes (format traitement de texte).

Semaine du 07-11 Avril : Recueil des poèmes et constitution du catalogue par les documentalistes

Mardi 22 Avril : Remise du catalogue des poèmes à chaque membre du jury

Lecture et sélection par le jury

Jedi 22 Mai : Journée de rencontre des classes de 2nde et des enseignants au LEGTA de Montauban

* Installation du jury et délibérations

* Ateliers artistiques pour les participants

* Remise des prix

* Goûter et retour

CONCOURS DE POESIE 2014

« Délire-moi de tes
mots,
graine de Poète ! »



**Classes
de 2^{nde}**

PRIX CRÉATIVITÉ

PRIX DÉLIRE

Remise des poèmes aux
enseignants avant le 04 Avril !

LEGTA MONTAUBAN – LPA MOISSAC



Enseignement agricole
Formations grandeur nature

